**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 10 DECEMBRE 2023**

**Présents** : Douin Y, Rousch H, Meyers L, Boniver J, Maurage D

1. **Affiliation** :

* A ce jour nous avons en Province de Liège, toutes affiliations confondues 3.340 membres. Soit une augmentation de 17 par rapport à la saison dernière au même moment
* C’est au niveau des affiliations Non-Joueurs qu’une diminution s’est faite ressentir.
* Pour l’ensemble de l’Aile Francophone on est à -6 ce qui en soit marque une stabilité dans le nombre d’affiliés mais ne permet pas d’amorcer une remontée significative vers les chiffres d’avant Covid soit 16.500 membres pour 15.431 en cette année 2023.
* Certains clubs n’étaient pas en ordre au niveau des comités avec des membres non affiliés. Ces membres ont été affiliés d’office afin de régulariser cette situation.
* Le CP rencontrera le club de l’ouvrière Ferrières qui demande des renseignements pour son éventuel passage à l’AFTT.

1. **Bardafons** :

Le club de Bardafons a cessé ses activités, mais une dette provinciale vis-à-vis de la trésorerie reste ouverte.

Cette dette empêche les joueurs qui deviennent libres, d’avoir une mutation vers un autre club. Plusieurs membres sont désireux de rejoindre un nouveau club encore cette saison. Ce ne sera plus possible après le 31 décembre puisqu’un joueur classé ne pourra plus être intégré dans la liste des forces après cette date.

Le responsable du club de Bardafons a pris contact avec le CP pour trouver un arrangement. Suite à cet arrangement les joueurs de Bardafons seront libres de s’affilier dans un nouveau club et seront activés dès paiement de la somme fixée par le CP. Les joueurs ayant une fonction de dirigeant au sein du club de Bardafons seront libérés dès que la dette totale sera apurée.

1. **Ans** :

Le CP avait adressé un courrier au club d’Ans. Suite à ce courrier le club a demandé de rencontrer le CP afin d’avoir un échange au sujet de ce celui-ci.

Le club d’Ans avait été convié pour notre réunion de ce 10 décembre, mais n’a pu prendre part à celle-ci. Nous les inviterons lors de notre prochaine réunion qui aura lieu le lundi 15 janvier au lendemain des divers championnats provinciaux.

1. **Noyaux** :

Nous avons eu une réunion d’information vers les clubs au sujet du passage éventuel aux noyaux en lieu et place des listes de forces actuelles. Cette réunion précédait une assemblée générale de l’Aile Francophone à laquelle un texte au sujet des noyaux était proposé aux membres de l’assemblée. Si les débats ont été menés dans un climat détendu, il n’a pas été possible donner suite au texte actuel relatif à la mise en place des noyaux.

En effet, de nouvelles divergences de vue sont apparues et cela n’a pas pu donner une majorité d’assentiments par rapport au texte.

La commission de réforme des interclubs devra se remettre prochainement au travail pour amender les textes afin de trouver une majorité la plus large possible et ainsi pouvoir mettre en place ce système.

Cependant, il nous semble que cela sera très compliqué d’y arriver.

A défaut des noyaux, nous avons tenté de trouver d’autres pistes pour arriver au moins à avoir des compétitions plus « justes » aux yeux de la majorité des joueurs.

* Lorsqu’une équipe se déclare forfait ou ne joue pas suite à des raisons administratives (forfait de l’équipe adverse, Bye au calendrier), devront être alignés les joueurs qui ont joué le plus dans cette équipe. Si un club, grâce à sa liste des forces, peut aligner des joueurs autres que les joueurs les plus utilisés, les joueurs les plus utilisés pourront jouer dans une autre équipe mais uniquement supérieure à celle dans laquelle ils jouent habituellement.
* Etre plus rigoureux dans les demandes de modifications de classement, en ne permettant une modification que pour un maximum de point par rapport aux limites (par exemple 10 points).

En effet, une demande de modification en cours de saison est toujours possible si les critères sont respectés.

1. **Divers** :

* Le club de Crisnée a demandé à ne pas faire appliquer la règle du troisième joueur effectif et ce pour une raison exceptionnelle. Le comité n’a pas pu répondre favorablement, car déroger à cette règle précise aurait automatiquement ouvert la porte pour s’y engouffrer.
* Le tribunal a rendu son verdict dans l’affaire qui oppose Yves Douin, Luc Meyers, MAJP, la Province de Liège (pouvoir politique) et Monsieur Roland Charlier.

Celui-ci n’a retenu aucune irrégularité à l’encontre d’Yves Douin , Luc Meyers, MAJP, la Province de Liège (pouvoir politique) et a ordonné un non-lieu.

Voici donc un dossier qui devrait être définitivement clôturé.

* Le ministre Jeholet a rendu visite à l’Aile Francophone dans nos installations du CFTT de Blegny. Différents points ont été abordés lors de cette visite, le développement du sport féminin, la participation avec les écoles et la problématique du statut des jeunes qui veulent se lancer dans une carrière sportive.

Au sujet de la participation avec les écoles, l’AFTT A pu lui présenter ce qui se fait déjà à l’heure actuelle avec le déplacement de MAJP (en collaboration avec les clubs) dans les écoles. Notre vision des choses pourraient être prise comme base de travail par le Ministre qui a vu un véritable outil pédagogique.